

0310001H
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE ARMAND LATOUR

31160 ASPET
Tel : 0561884080

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 28
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 20
Quorum : 11
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 28/11/2023

Réuni le : 05/12/2023

Sous la présidence de : Anne Gaspari

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à VOYAGE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

PAYS CATHARE : Le conseil d'administration approuve le budget pour le voyage au pays cathare pour 55 élèves et 4 accompagnateurs du 24 au 26 juin 2024
le CA autorise le chef d'établissement à signer les contrats, devis, bon de réservation et conventions nécessaires à la réalisation du voyage ainsi qu'à percevoir les dons et la participation des familles

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0